

- Multiplier les espaces verts et les plantations d'arbres;
- Mettre en place des repas en circuits court dans les écoles et les crèches, et aller vers le 100 % bio avec un choix possible d'un repas sans viande et un petit déjeuner gratuit;
- Créer des îlots de fraîcheur végétalisés et de l'ombre dans l'espace public;
- Débitumer les cours d'école;
- Organiser des assises de la mobilité pour associer les habitants;
- Lancer les travaux de Chastenay-de-Géry pour rétablir le passage du 131;
- Co-construire chaque projet avec les habitants (les conseils de quartier seront le lieu de concertation et les conseils citoyens seront relancés);
- Réorienter la police municipale en police de proximité, avec la création d'une brigade de médiateurs (l'audit est en cours);
- Veiller à une égalité d'accès entre les femmes et les hommes, notamment à l'espace public et aux services offerts par la Ville;
- Stopper la privatisation d'EPH et négocier un statut assurant la qualité du service public local;
- Mieux accompagner les associations d'aide aux plus démunis, en particulier en période de crise sanitaire.

Le 23 juillet, nous avons voté un budget 2020 préparé par l'ancienne mandature. Quelques corrections avaient été apportées pour réintégrer les premiers effets de la crise sanitaire, en particulier une prime destinée au personnel municipal mobilisé pendant cette période. Nous espérions alors que la décision modificative votée fin septembre permettrait de mettre en place les premiers marqueurs de notre politique municipale. Malheureusement, nous avons dû nous contenter d'inscrire un montant de 200 000 €, destiné aux actions solidaires en direction des familles et associations caritatives. L'année 2020 a été consacrée à compenser le précédent manque de sincérité budgétaire, que nous avons découvert à notre arrivée.

Ce budget primitif 2021 est donc le premier qui supporte les orientations essentielles de notre politique. Le cadrage budgétaire sera respecté. Nous n'augmenterons pas le taux de fiscalité. Nous maintiendrons le niveau de la masse salariale, en réintégrant des fonctions aujourd'hui externalisées. Nous évaluerons les évolutions de charge liées à la réinternalisation de certaines prestations. Nous travaillerons sur la diminution des doubles dépenses. Pour les charges à caractère général, nous viserons le niveau du réalisé de 2019. Les recettes de fonctionnement devraient se situer entre 96 millions d'euros et 97 millions d'euros. Nous ne prévoyons aucune cession en 2021.

Nous améliorerons le financement des projets et favoriserons les investissements sobres et durables. Nous prendrons d'abord en compte les besoins d'investissements courants liés à la maintenance et à l'entretien de notre patrimoine bâti et extérieur. Nous poursuivrons le financement des chantiers en cours, et veillerons à ce qu'ils se terminent. Nous travaillerons sur des réaménagements de la dette,